



REFUS DE VERSEMENT DU RSA DE LA CAF DE DIGNE LES BAINS

Par **rose62**, le **25/11/2014** à **17:48**

Bonjour, je suis jeune auto-entrepreneur, je ne perçois aucun salaire : 0 euros, sauf le RSA. La CAF de Digne les Bains refuse de me verser le RSA qui m'est dû de janvier-février-mars de cette année....J'ai beau m'expliquer avec eux sur le sujet ; soit c'est de la mauvaise volonté ou alors ils ne s'y connaissent pas en matière d'auto-entrepreneurs. Bref pourrais-t-on me communiquer le numéro de téléphone d'un médiateur pour défendre mes droits....ou de tout autre organisme qui pourrait m'aider....L'assistante sociale de Château Arnoux (je réside à L'Escale 04160) ne sait pas comment s'y prendre non plus, merci pour la réponse. De plus le RSA du mois dernier ne m'a pas été versé non plus, je suis obligé de m'inscrire aux restos du cœur et les dettes s'accumulent. Cordialement

Par **moisse**, le **25/11/2014** à **19:29**

ici :
Caisse d'allocations familiales (Caf) des Alpes-de-Haute-Provence - antenne de Manosque
Résidence le Mail
Rue René-Charron 04100 Manosque
Mardi/mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h.
Le médiateur peut être joint au siège de Digne, s'il existe.
Sinon vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits :
<http://www.defenseurdesdroits.fr/contacter-votre-delegue/trouver-votre-delegue/departement/04>